

## **AVIS PUBLIC**

### **REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 août 2026, une résolution a été adoptée afin de reporter la séance ordinaire prévue le 1er septembre 2026 au 8 septembre 2026.

La séance ordinaire prévue le 1er septembre 2026 n'aura donc pas lieu. Une séance ordinaire se tiendra le 8 septembre 2026, à 20 h, soit à l'heure prévue au calendrier des séances ordinaires. Donné à Saint-Édouard, ce 13 août 2026.

Édith Létourneau  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **AVIS D’AFFICHAGE**

Je, soussignée, Édith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis ce 13 août 2026, aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 13 août 2026.

*Édith Létourneau*

Édith Létourneau  
Directrice générale et greffière-trésorière